



**CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE EAST ANGUS**

## **RÈGLEMENT NO 797**

Une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de East Angus, a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 à 19h, par vidéoconférence.

Sont présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse Lyne Boulanger.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

### **INTITULÉ :**

***Règlement 797 -  
Amendant le règlement de zonage numéro 745  
afin de créer la zone Ind-10 à même les zones Rec-5 et Rec-8***

**ATTENDU QUE** le conseil de la Ville de East Angus a adopté un règlement de zonage numéro 745;

**ATTENDU QU'** il est dans l'intérêt public de modifier ce règlement.

**ATTENDU QUE** la procédure d'adoption du présent règlement a été régulièrement suivie;

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par  
Appuyé par  
ET RÉSOLU

QU'IL SOIT, PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT, DÉCRÉTÉ ET STATUÉ COMME SUIVIT :

**ARTICLE 1 :** Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2 :** Que le plan de zonage, faisant partie intégrante du Règlement de zonage numéro 745, soit modifié afin de créer la zone Ind-10 à même les zones Rec-5 et Rec-8, telles qu'illustrées à l'annexe A.

**ARTICLE 3 :** À l'annexe 2 "Grille des spécifications" du règlement de zonage numéro 745, les zones Rec-5 et Rec-8 sont abrogées.

**ARTICLE 4 :** À l'annexe 2 "Grille des spécifications" du règlement de zonage numéro 745, la zone Ind-10 est ajoutée afin d'autoriser dans « Constructions et usages » :



- a) I-3 : Industrie de recherche et technologie (I-3) et d'y ajouter une note 1, prohibant l'entreposage extérieur;
- b) PC-2 : Utilité publique.

**ARTICLE 5 :** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Lyne Boulanger, Mairesse  
Ville de East Angus

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier  
Ville de East Angus

Avis de motion:	1 <sup>er</sup> juin 2020
Dépôt du projet de règlement :	1 <sup>er</sup> juin 2020
Consultation publique:	
Adoption du second projet:	
Date du registre :	
Conformité MRC :	
Entrée en vigueur :	